

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Neuf, le Lundi 30 Mars à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 Mars, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Melle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, MM TOMI, BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI Valérie, Mme SAMPIERI, Mme FENOCCHI, M. MARCANGELI, conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. DIGIACOMI	à	M. BARTOLI
Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
Mme DEBROAS	à	Mme LUCIANI
Mme JOLY	à	M. CASASOPRANA
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. D'ORAZIO	à	M. TOMI
M. LAUDATO	à	M. MARCANGELI

Etaient absents :

M. BERNARDI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	31
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. MARCANGELI est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 Mars 2009

Délibération N°2009/ 48

**Adoption du Budget Primitif 2009 :
Budget Principal.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Mes chers collègues,

Largement développée lors du débat d'orientations budgétaires, la situation économique et financière fragilisée de la France est, à l'instar de ce qui se passe dans le monde, très préoccupante.

Confiance des ménages en berne, dégradation du pouvoir d'achat et de la consommation, ralentissement de l'investissement des entreprises et des exportations, accroissement du nombre des demandeurs d'emplois, fermeture de sites industriels, sont autant d'indicateurs qui doivent nous alerter et obliger notre collectivité à être très vigilante et prudente dans la gestion de ses objectifs.

Dans ce contexte le gouvernement fait le choix d'assécher progressivement les ressources des collectivités territoriales en les faisant participer à la diminution du déficit public par la réduction programmée des concours financiers qui leurs sont versés tout en les invitant à soutenir l'investissement public dans le cadre du plan de relance.

Dans ce contexte la ville verra les composantes structurelles de ses ressources profondément modifiées à court terme et cette situation inquiétante perdurera.

La ville doit également veiller, par sa capacité d'investissement et le large périmètre des interventions qu'elle déploie, à incarner une rassurante stabilité en ces temps de crise. Chaque jour dans le cadre de ses compétences, elle se doit de guider, de conseiller, d'aider les ajacciens contribuables et usagers et plus encore les démunis dans leurs besoins les plus quotidiens.

Elle se doit de gérer et d'assurer la maintenance de ses nombreux équipements publics, de rénover et d'entretenir son patrimoine, de construire les infrastructures nécessaires à son développement et à son attractivité.

Il nous appartient de préserver, voire même de conforter, ce pôle de stabilité. Il en va de la cohésion sociale de notre territoire et de la solidarité que l'on doit aux plus démunis.

Face à ces enjeux l'exécutif municipal, tout en présentant un budget qui se doit de répondre aux urgences sociales et aux inquiétudes quotidiennes des ajacciens, devra plus que jamais respecter l'obligation qu'il s'impose de maîtriser ses dépenses, plus particulièrement sa masse salariale et l'ensemble de ses charges de fonctionnement tout en modernisant son administration afin qu'elle apporte des réponses performantes aux ajacciens.

Ainsi le budget primitif 2009 proposé est conforme à cette volonté réaliste déjà exposée lors des principales orientations énoncées et partagées par tous lors du débat d'orientations budgétaires présenté au conseil municipal dans sa séance du 9 mars 2009.

Ainsi le budget 2009 qui vous est présenté a été construit dans le respect des grands principes suivants :

- 1) une stricte maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, notamment par la réduction de toutes ses charges fixes de fonctionnement, d'autant plus indispensable aujourd'hui qu'il nous faut privilégier au sein de celles-ci les dépenses de nature sociale,
- 2) Une capacité d'investissement maintenue afin de renforcer l'attractivité de notre ville, tout en adoptant une stratégie financière prudente et anticipatrice qui fondera ce qu'elle est en mesure de réaliser et de payer. A cet effet, ce budget 2009 présente la particularité de mettre en œuvre pour la première fois la procédure des autorisations de programmes et des crédits de paiement, qui permet de programmer sur plusieurs exercices les principales opérations structurantes d'investissement de la ville ainsi que le vote de la section d'investissement au niveau du chapitre,
- 3) la volonté de limiter notre endettement sera concrétisée par l'inscription d'un emprunt nouveau d'un montant inférieur aux années précédentes, en ces périodes de très grande volatilité sur les marchés financiers tout en veillant à offrir un volume d'investissement suffisamment important pour soutenir les

carnets de commande de nos entreprises. Il faudra par ailleurs oeuvrer de concert avec tous nos partenaires financiers,

- 4) dans un contexte de désengagement progressif des participations de l'Etat, notamment au niveau du fonctionnement, alors qu'il est impératif que la ville retrouve une épargne nette suffisante, la municipalité décide de ne pas augmenter ses taux de fiscalité pour la 7ème année consécutive,
- 5) Enfin, dans un contexte de raréfaction des ressources, la commune veillera au recouvrement intégral des recettes et taxes générées par l'occupation de son domaine public et privé, mais également à les développer et les généraliser.

Le projet de budget primitif de l'exercice 2009, avec l'intégration du résultat de l'exercice 2008, des restes à réaliser et des reports s'élève, tant en dépenses qu'en recettes, à 128 666 862 €.

L'évolution en mouvements du budget 2009 se décompose de la façon suivante :

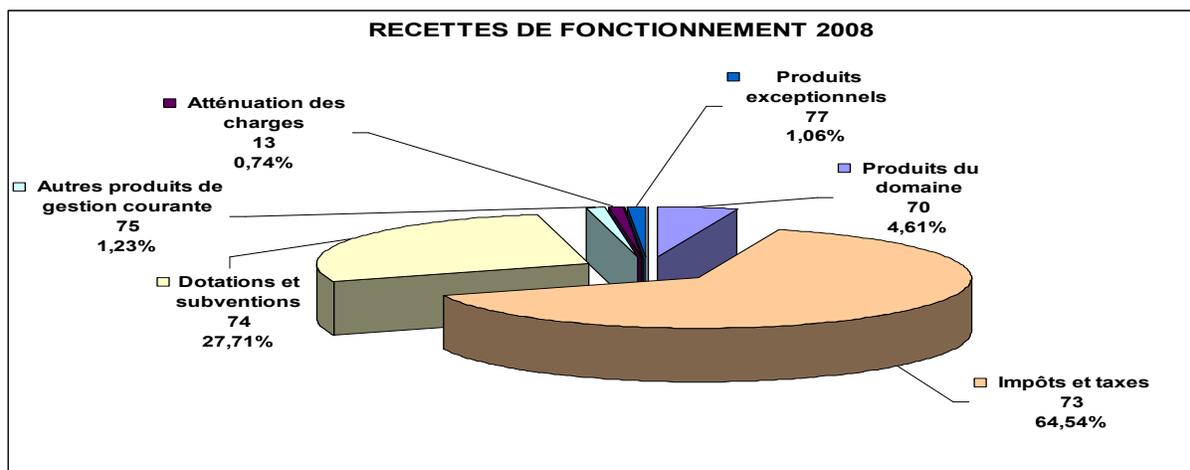
SECTION	RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT		
OPERATIONS REELLES	28 423 184,28	25 442 372,94
RESTES A REALISER	12 777 473,64	9 511 379,23
DEFICIT D'INVEST		9 428 221,70
OPERATION D'ORDRE	4 031 315,95	850 000,00
TOTAL	45 231 973,87	45 231 973,87
FONCTIONNEMENT		
OPERATIONS REELLES	82 136 566,30	79 134 202,30
RESTES A REALISER	413 621,02	269 370,06
OPERATIONS D'ORDRE	850 000,00	4 031 315,95
RESULTAT REPORTE	24 700,99	
TOTAL	83 434 888,31	83 434 888,91
TOTAL GENERAL	128 666 862,18	128 666 862,18

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les recettes réelles de fonctionnement

Chapitre/ Libellés	Budget cumule 2008	CA2008	R à R 2008	BP 2009	% d'évolution CA08/BP09
70 Produits du domaine et services	3 436	3 748		3 957	5,57
73 Impôts et taxes	52 962	52 429		53 590	2,21
74 Dotations et subventions	22 452	22 513	413 621	23 020	2,25
75 Autres produits de gestion	1 063	996		1 101	10,54
013 Atténuation des charges	320	602		468	-22,26
76 Produits financiers		93			
77 Recettes exceptionnelles	290	859		10	-98,84
78 Reprise sur provisions					
Totaux	80 524	81 240	413 621	82 146	1,12%



Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 82 146 M. d'€ en 2009, soit une augmentation de 1,12% par rapport à l'exécution 2008.

1.1.1. La fiscalité (chapitre 73)

La maîtrise de la fiscalité s'inscrit dans la politique menée par la ville d'Ajaccio.

Pour la 7^{ème} année consécutive la ville d'Ajaccio a décidé de ne pas augmenter ses taux. Le produit fiscal proposé en inscription s'élève à 25 235 313 €.

Cette inscription est établie de manière définitive en ce qui concerne les montants des dotations de l'Etat et des bases fiscales dont les montants ont été notifiés à la ville par les services de l'Etat compétents.

Les taux de fiscalité et les bases d'imposition

OBJET	Bases prévisionnelles	Taux 2009	produit
Taxe habitation	63 479 000	22,72%	14 422 429
Taxe foncière bâtie	62 682 000	17,02%	10 668 476
Taxe foncière non bâtie	312 300	46,24%	144 408
			25 235 313

Evolution des bases fiscales depuis 2007

TAXES	2007	2008	2009	Variation des bases en%	
				2008/2007	2009/2008
Habitation	60 090	61 796	63 479	2,84%	2,72%
Foncier bâti	58 786	60 514	62 682	2,94%	3,58%
Foncier non bâti	220	276	312	25,45%	13,04%

1.1.2. La fiscalité indirecte (chapitre 73)

Ce chapitre comptabilise les impôts locaux, mais également les recettes suivantes provenant des taxes et divers droits :

- Droits de place et utilisation du domaine	450 000 €
- Droits de stationnement	700 000 €
- taxe de séjour	140 000 €
- taxe sur l'électricité	1 195 000 €
- prélèvement sur les jeux des casinos	1 240 000 €
- taxe sur affichage et publicité	15 000 €
- taxe additionnelle aux droits de mutation	1 600 000 €

Ce chapitre comprend également les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajacien (CAPA) :

- 19 664 711 € au titre de l'attribution de compensation (part fixe).
- 350 000 € au titre de la dotation de solidarité communautaire (part variable).

1.1.3. Les concours financiers de l'État (articles 741,745 746,748)

L'ensemble des concours s'élève à 20 123 935 € répartis en deux grandes masses :

- les dotations pour 17 135 327 €.
- les allocations pour 2 988 608 €.

➤ Les dotations

Composantes de la DGF	2008	2009	Evolution en €	Evolution en %
DOTATION FORFAITAIRE	13 220 418 €	14 449 033 €	1 228 615	9,29%
dotation de base	6 662 703	8 014 769	1 352 066	20,29%
- dotation superficie	25 983	26 321	338	1,30%
- dotation de garantie	6 287 260	6 161 515	- 125 745	-2,00%
- compensation baisse TP part salaires	244 472	246 428	1956	0,80%
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	1 216 580	1 216 580		
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	896 429	699 214	-197 215	-22,00%
TOTAL DGF	15 333 427 €	16 364 827 €	1 031 400 €	6,73%

Sont composées de:

- La dotation forfaitaire (14 449 033 €)

Elle comprend 4 parts dont les montants sont répartis par le Comité des Finances Locales (CFL).

Son augmentation cette année est de 9,29%. La dotation de base première composante de la dotation forfaitaire (qui en compte 4) augmente de manière significative suite au résultat du recensement de la population qui crédite la ville d'Ajaccio de 10 000 habitants supplémentaires. La dotation de garantie diminuera de 2%.

- La dotation de péréquation

Elle est composée de la dotation de solidarité urbaine : 1 216 580 € dotation en sursis reconduite à l'identique pour 2009 et de la dotation nationale de péréquation : 699 214 € annoncée en diminution par rapport à 2008.

- La dotation générale de décentralisation (765 000 K€)

Cette dotation qui est destinée à compenser les dépenses des services municipaux d'hygiène et de santé dont le montant évolue chaque année habituellement comme la DGF, sera maintenue à son niveau de 2008. Par ailleurs les subventions de fonctionnement pour les bibliothèques municipales ne seront pas reconduites.

- La dotation spéciale instituteurs (5 500€)

➤ les allocations compensatrices

Libellés des compensations au titre	BP 2008	BP 2009
Au titre des exonérations de la TP	955 000	792 695
Au titre des exonérations de la TH	1 898 088	1 909 708
Au titre des exonérations de la TF	232 035	221 205
pour perte de taxe additionnelle sur les droits de mutation	80 000	55 000
TOTAL	3 165 123 €	2 978 608 €

La loi de finances 2009 a intégré dans l'enveloppe normée les compensations TH foncier bâti et non bâti pour servir de variable d'ajustement au contrat de stabilité (fixé à 2% d'évolution), d'où leur diminution globale.

S'agissant de la dotation de compensation de la taxe professionnelle qui constitue la principale variable d'ajustement de l'enveloppe normée, elle est en baisse constante depuis des années, et diminue de 20% par rapport à 2008 ;

1.1.4. Les autres participations

Elles sont composées des subventions versées au titre du fonctionnement des crèches et garderies, par la CAF, et au titre de l'animation culturelle, par la CTC.

Mais également des subventions de fonctionnement au titre du contrat de ville et du PLIE.

nature	BP2009	observations
74718-autres participations de l'Etat	185 000 €	Subvention CUCS
7472-participations régions	316 775 €	Subvention pour l'animation culturelle
7477-participations budgets communautaires	320 000 €	Subvention FSE PLIE
7478-subventions autres organismes	2 075 000€	Participations CAF
TOTAL DES PARTICIPATIONS	2 896 775 €	

1.1.5. Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre70)

Les produits des services sont prévus à hauteur de 3 956 800 €, soit une augmentation globale prévisionnelle de 520 000 € par rapport à 2008. La ville devra veiller à développer ces recettes, à l'instar de la participation demandée aux communes dont les familles scolarisent leurs enfants à Ajaccio, de tous les occupants du domaine public et privé communal et des entités qui utilisent les matériels et personnels communaux pour leurs manifestations.

1.1.6. Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre regroupe les autres produits de gestion courante constitués par le recouvrement des loyers, des redevances pour concessions mais également le remboursement de la part salariale des tickets restaurants pour un montant de 400 000 €.

L'excédent du parking reversé à la ville est estimé à 251 128 €.

1.1.7. Atténuation de charges (chapitre 013)

Il comprend la variation du stock du musée Fesch pour 167 905 € et les remboursements sur rémunération du personnel.

1.1.8. Produits exceptionnels (chapitre 77)

Ce chapitre enregistre notamment les excédents de versement et également des décisions du juge des comptes mettant en jeu la responsabilité du comptable.

Les remboursements de la CAPA pour les prestations que la commune effectuait pour son compte et qui sont en diminution sont désormais comptabilisés au chapitre 70.

1.1.9. Reprise des résultats de l'exercice 2008.

Le compte administratif sera approuvé avant le vote du BP 2009. Il convient donc d'affecter les résultats de l'exercice 2008 sur le BP 2009. Ce résultat, compte tenu des restes à réaliser s'élève à 24 700,99€ € et est porté au chapitre 002 du côté des recettes de la section de fonctionnement.

1.1.10. Report des restes à réaliser de l'exercice 2008.

Conformément à la réglementation, les restes à réaliser sont repris au BP 2009 :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	269 370,06
RECETTES	413 621,02
SOLDE	144 250,96

1.2. Opérations d'ordre (042)

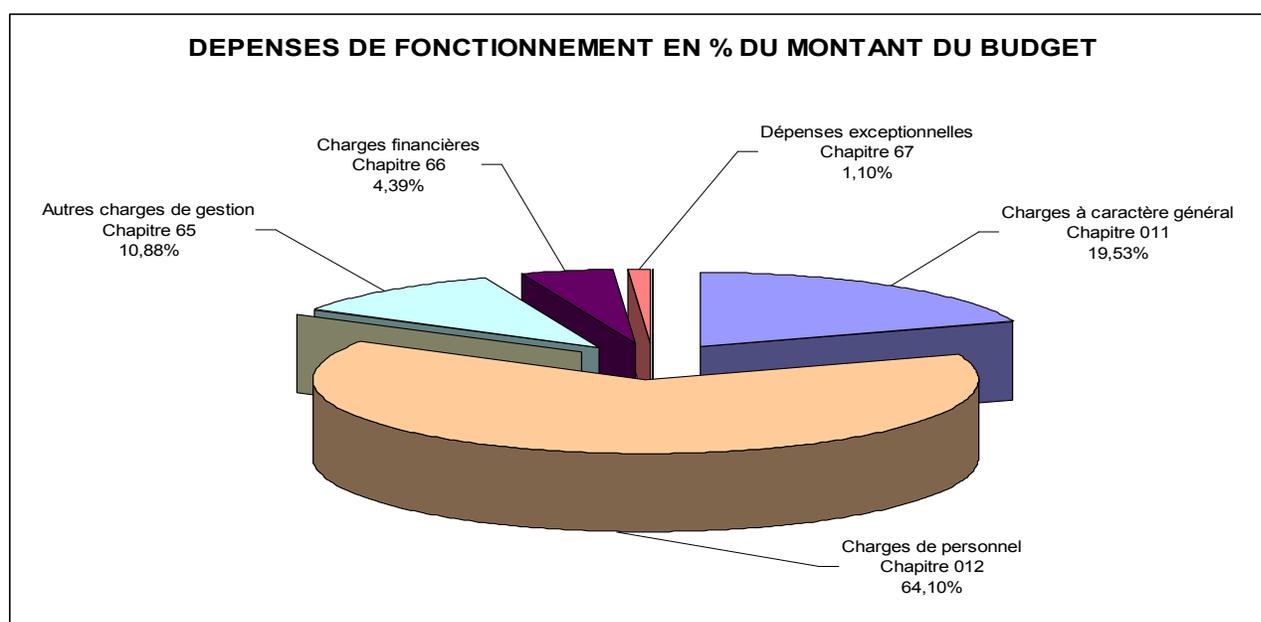
En écritures d'ordre, les travaux en régie sont comptabilisés pour un montant de 850 000 €

Chapitre-nature	Budget propose	Compte en contrepartie
72-Travaux en régie	850 000 €	21

2. LES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2.1. Les dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre/Libellés		Budget cumule 2008	CA 2008	RAR 2008	BP 2009	evolution BP2009/C A
011	Charges à caractère général	14 892	13 769		15 451	12,21%
012	Charges de personnel	50 231	49 501		50 720	2,46%
014	Atténuation des produits					
65	Autres charges de gestion	7 370	6 975	269 370	8 610	23,44%
66	Charges financières	3 425	2 930		3 477	18,67%
67	Dépenses exceptionnelles	1285	1 093		874	-20,00%
68	Dotation aux provisions	3 524	3 524			
Totaux		80 728	77 794	269 370	79 134	1,72%



D'un montant global de 79 134 202 €, les dépenses réelles de la section de fonctionnement augmentent globalement de 1,72% par rapport aux réalisations de 2008.

➤ **Le chapitre 011** (charges à caractère général)

Il regroupe les comptes 60, 61, 62 et 63 et retrace les dépenses liées aux achats, aux services extérieurs, aux impôts et taxes, et s'élève à 15 451 535 €.

- Les postes les plus importants concernent les charges fixes auxquelles la collectivité doit faire face : il s'agit des factures d'EDF, d'eau, téléphone, de combustibles, de carburants, de l'alimentaire, des contrats de prestations de services et des contrats de maintenance.
- Comme annoncé lors du DOB, des crédits supplémentaires viennent abonder les lignes réservées à l'action sociale notamment sur les maisons de quartiers afin de créer de nouvelles animations, et de procéder à la réouverture de la maison de quartier des jardins de l'Empereur, mais également sur le sujet de la prévention de la délinquance (quartier octroi sainte Lucie et la Mandarina).

De même il est à noter l'inscription de crédits pour les études de faisabilité de commerces et services dans le cadre du projet ANRU pour les quartiers des Cannes et Salines dont l'année 2009 sera celle de démarrage des opérations situées dans le périmètre ANRU.

Enfin la piscine des Salines sera ouverte au public à compter du 22/03/2009.

➤ **Le chapitre 012** (frais de personnel)

Il retrace la masse salariale, les taxes, impôts et versements assimilés, liés à celle-ci qui représente la part la plus importante des charges de fonctionnement pour un montant de 50 720 000 €.

Limitée à 2,46 % d'augmentation par rapport aux réalisations de 2008, elle pèse 61,74% des recettes réelles de fonctionnement.

Cette prévision de hausse maîtrisée, qui couvrira les variations résultant du glissement vieillesse technicité, des augmentations indiciaires décidées par l'Etat, sera assortie de mesures rigoureuses et utiles pour atteindre cet objectif maximum notamment par :

- Pour les agents absents, la durée maximum de leur de remplacement par des vacataires sera limitée à 2 mois, renouvelable 1 seule fois,
- la poursuite de la lutte contre l'absentéisme,
- l'absence de nouveaux recrutements hormis ceux utiles à l'intégration des agents non titulaires travaillant déjà dans les services communaux qui le seront sur la base d'un projet de service et dans la limite de 50 emplois pour 2009 sans augmentation de la masse salariale,
- une partie de ceux issue des vacances de postes existants ou futurs et strictement nécessaires au bon fonctionnement des services.

Ces mesures seront accompagnées par une démarche d'évaluation des services et des agents fondée sur un contrat d'objectif territorial et corrélée par un plan de formation qui visera à orienter l'administration sur les nouvelles ambitions voulues par l'exécutif pour faire face à la crise économique et répondre aux attentes des ajacciens.

➤ **Le chapitre 65** (autres charges de gestion courante) : 8 610 848 € :

Il retrace principalement :

- les indemnités et les frais de mission des élus : 318 000 €
- les pertes sur créances irrécouvrables : 100 000 €

Les contingents et participations obligatoires :

- Contingent du service incendie : 3 774 400 €
- Indemnité de logement des instituteurs : 15 000 €

Les subventions de fonctionnement aux organismes :

- Caisse des écoles : 200 000 €
- Centre Communal d'Action Sociale : 650 000 €
- Office municipal du tourisme : 820 000 €
- Ecole nationale de musique : 554 578 €

Les subventions de fonctionnement allouées aux associations pour un montant globalisé de 2 073 870 € dont 676 500 € pour les écoles privées.

La ville a inscrit un volume de subventions égal à celui de l'exercice passé, prouvant ainsi son attachement aux acteurs de la vie associative, culturelle et sportive qui contribuent à l'animation et à la cohésion sociales sur l'ensemble de son territoire.

Il convient de souligner cette année l'inscription de l'intégralité de la contribution communale au fonctionnement du SDIS au chapitre intéressé. La provision du différentiel en litige ayant été constatée sur l'exercice 2008.

➤ **Le chapitre 66** (charges financières) : 3 477 319€

Il comptabilise au titre des remboursements des emprunts les intérêts de la dette et les intérêts de la ligne de trésorerie ainsi que des charges financières en réserve.

Les intérêts des remboursements d'emprunts ont subi une forte augmentation en 2007 du fait de la flambée des taux d'intérêts sur nos produits structurés.

L'année 2008 nous a été favorable dans la mesure où la conjoncture nous a permis de bénéficier de l'application des taux bonifiés liés à ces mêmes emprunts. Pour 2009, il est prudent de réserver des crédits afin de procéder à des réaménagements de dette visant à sécuriser notre encours.

On note l'inscription en opération réelle des ICNE de 314 956€.

➤ **Le chapitre 67** (charges exceptionnelles) : 874 500 €.

Il retrace notamment les participations allouées à des tiers, la subvention au budget annexe du port de plaisance, les versements aux concessionnaires.

La subvention au port de plaisance diminue, avant la fin du plan de redressement car le port a réussi à rétablir son équilibre financier avant le terme fixé (2010).

2.2. Les dépenses d'ordre de fonctionnement

CHAPITRE-NATURE	BUDGET PROPOSE	CONTREPARTIE en recettes d'ordre en investissement
042-charges financières	110 759,60	040
042-dotations aux amortissements	1 912 438,02	040
023- virement à la section d'investissement	2 008 118,33	021
TOTAL	4 031 315,95	

Le chapitre 023 est le résultat des économies réalisées en fonctionnement pour venir abonder la section d'investissement. En 2009 ce prélèvement diminue de 1,8 M. d'€ par rapport à 2008 du fait de la contraction des recettes de fonctionnement et du niveau des dépenses incompressibles.

2.3. quelques actions à réaliser dans le budget 2009

➤ **Education/guichet unique**

- Intégration des prestations « sports »
- Mise en place d'un portail Famille : pré-inscription en ligne, paiement en ligne
- Faire face aux demandes d'inscriptions en restaurants scolaires
- Revoir la politique tarifaire (tranches, situations difficiles.)
- Journées « Grandir à Ajaccio » : menée en partenariat avec le CNFPT, cette édition prévue en mai 2009) a vocation à aborder la thématique de l'apprentissage « Comment apprendre ? Comment les enfants apprennent-ils ? Comment trouver ou retrouver la motivation d'apprendre ? ». Le professeur RUFO animera les 2 journées.

- Médiation Langue et Culture Corse : travail sur la réalisation et le développement en interne d'un site consacré au projet « Bain linguistique » mis en œuvre par la Ville depuis maintenant 5 ans.
 - Les Animations de fin d'année : Le succès des 15 jours d'animations 2008 de la Place Diamant sera à renouveler en 2009.
 - réfection de la cuisine de l'Empereur maternelle en unité de production froide et création cuisine maternelle.
- **Sport**
- Ouverture et exploitation de la piscine des Salines.
 - Travail sur le coût d'usage des équipements sportifs et leur refacturation aux organismes.
- **Jeunesse**
- Renouvellement du City Raid Andros (une course d'orientation pour les jeunes à l'intérieur de la Ville)
 - Développement des chantiers jeunes « Environnement et Patrimoine » avec un travail en Pierre Sèche.
 - Développement des échanges de jeunes, notamment en Europe.
 - Animation de la Carte Jeunes et développement d'un site Internet dédié aux Jeunes
 - Repenser l'offre de loisirs autour du NAUTIQUE (jeunesse et sports)
 - Elaboration d'une Charte QUALITE pour les CLHS
- **Petite enfance**
- Restructuration du Multi accueil du Parc Berthault
 - Repenser l'offre d'accueil sur la ville et proposer des places ou des temps d'accueil :
 - o aux familles en difficulté
 - o Pour la socialisation des enfants issus de familles en situation de précarité
 - o Aux familles en recherche d'emploi
 - Concernant le RAM :
 - o Diversifier et proposer des rencontres extérieures avec les professionnelles et les enfants dont elles ont la garde
 - o Etendre les activités sur l'ensemble de la journée
 - o Création d'un RAM itinérant
 - Mettre en place des actions entrant dans le cadre du soutien à la parentalité
 - o Dans nos structures d'accueil
 - o En créant des lieux d'accueil parents-enfants en partenariat avec la CAF
 - la Ville a répondu à l'appel à Projets « CAF 2009 quartiers ZUS » concernant les initiatives innovantes en matière de gardes d'enfants. Ce projet permettrait de créer un Pôle de Compétence Petite Enfance au cœur du quartier des Cannes/Salines.
- **OPAH :**
- poursuite de la campagne de communication pour solder les opérations programmées en 2008 et à destination des propriétaires potentiellement concernés.
 - Création d'une nouvelle plaquette d'information qui intègre les différentes évolutions du règlement de l'opération depuis sa signature en mai 2006 et qui sera distribuée au cours du premier semestre.
- **ANRU :**
- l'ouverture de 2 points d'information en direction des habitants (un aux Cannes et un aux Salines) au cours du deuxième semestre. Ces locaux serviront également à l'animation de la future OPAH-Copropriétés Dégradées, dont la convention, qui sans présager des conclusions des études en cours, pourrait être signée au cours de l'année 2010.
 - En externe une mission d'assistance au travers d'un OPC
- **CCAS**
- Étendre le Réseau Social Gérontologique et ses actions d'aide à la personne âgée.
 - Permettre à davantage de familles d'accéder à l'Épicerie Éducative et de bénéficier de l'accompagnement nécessaire.
 - Créer un abri de nuit ouvert à l'année pour les Sans Domicile Fixe avec une prise en charge assurée en continu par les acteurs institutionnels et associatifs.

- Développer l'information sur les droits sociaux et permettre leur égal accès à tous par le travail en réseau des services sociaux et de proximité. Les Maisons des Services Publics constituent, à cet égard, un lieu d'information, d'orientation et de conseil pour tout public.
- **Prévention**
 - Contribuer à améliorer la santé par des actions de sensibilisation et de prévention avec le Service Communal d'Hygiène et de Santé et l'Atelier Santé – Ville,
 - Renforcer les partenariats avec le CLSPD et les associations pour des actions globales et cohérentes de prévention de la délinquance.
- **Maisons de quartier**
 - Mettre en œuvre la Charte du lien social pour les personnes retraitées.
 - Développer et diversifier les actions socioculturelles dans les Maisons de Quartier.
 - Aider les habitants et les associations à organiser des animations de quartier.
 - Développer des rencontres intergénérationnelles et renforcer le lien social (actions citoyennes, transmission de la culture et de la mémoire...).
 - Encourager les comportements citoyens des jeunes par des activités sportives et culturelles.
 - Étendre le Dispositif de Réussite Éducative à d'autres quartiers notamment les jardins de l'empereur.
- **Culture**
 - Espace Diamant**
 - Travail sur le projet d'organisation et de fonctionnement de la réouverture de l'Espace Diamant ainsi que sur la programmation et l'économie générale du spectacle vivant, de la promotion de l'art cinématographique, des expositions en lien avec les acteurs de la culture.
 - **Label Ville d'art et d'Histoire** : dépôt du dossier de candidature auprès du Ministère de la Culture
 - Musée Fesch** :
 - Les éditions relatives aux catalogues raisonnés 2009 : « XVe et XVIe siècles de la collection Fesch », « Les peintres corses », des éditions pédagogiques : 4 livrets destinés aux enfants, la réédition : dépliant du Salon napoléonien,
 - Campagnes photographiques des oeuvres en réserves, demandes de différents musées, édition d'ouvrages du musée Fesch.
 - Lecture publique** :
Amplification des politiques d'acquisition et de diffusion d'ouvrages et des animations au sein des médiathèques et sur leur réseau.
- **Informatique**
 - Travail sur la mise en réseau des photocopieurs et la réduction du coût copie.
- **Services techniques**
 - Diagnostic amiante des bâtiments
 - Travail sur le foncier communal
 - A.M.O. pour la préparation du renouvellement de la DSP parking et stationnement
 - Contrat de maintenance pour la vidéo surveillance
 - Remise à plat de tous les baux communaux pour un réajustement

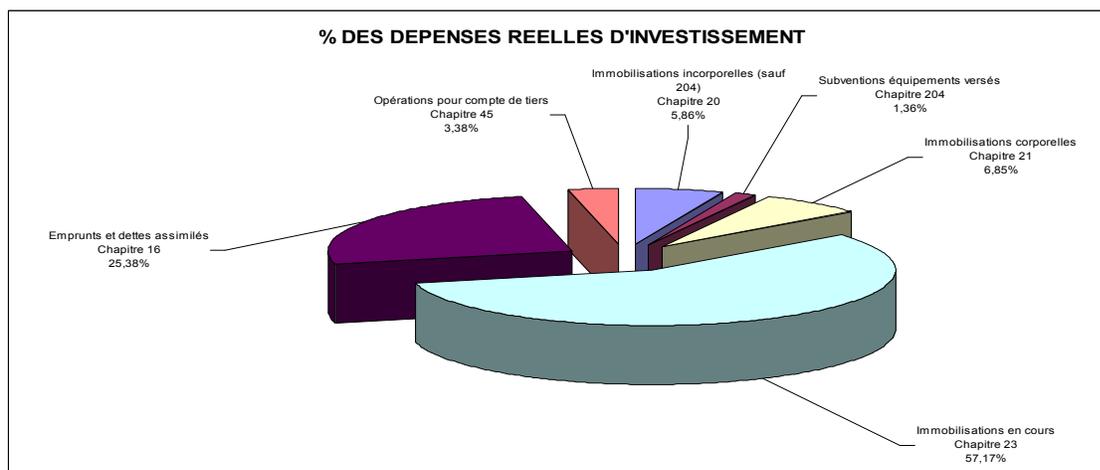
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1- LES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement de dépenses est marquée cette année par la mise en place des autorisations de programmes et crédits de paiement.

.La programmation financière des 8 opérations concernées est jointe en annexe au présent document.

Chapitre/libellés		BUDGET 2008	CA 2008	Restes à Réaliser 2008	BP 2009
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 674 408	676 316	353 466	1 491 749
204	Subventions équipements versés	823 800	135 403	54 525	345 000
21	Immobilisations corporelles	3 440 313	2 165 059	935 419	1 743 079
23	Immobilisations en cours	34 988 659	17 618 852	8 112 331	14 544 279
16	Emprunts et dettes assimilés	6 027 470	6 022 968		6 458 265
45	Opérations pour compte de tiers	602 470	219 017	55 636	860 000
Totaux		48 557 120	26 837 618	9 511 379	25 442 372



1.1. Les dépenses réelles d'investissement

1.1.1. Les dépenses d'équipement et travaux (chapitres 20-21-23)

Le budget primitif 2009 prévoit des opérations réelles d'investissement pour un montant global de 18 124 107 € (auquel s'ajoutent les travaux en régie pour un montant de 850 000€, les travaux pour compte de tiers à hauteur de 860 000 € et les restes à réaliser pour 9 511 379€).

Ces investissements s'articulent autour de trois axes destinés à répondre aux besoins de la population ajacienne et à poursuivre le développement de la ville :

- Etudes
- Acquisitions
- Réalisations de travaux

Le tableau suivant retrace, par fonction, les opérations liées à la modernisation du patrimoine et les opérations individualisées.

FONCTION 0	SERVICES GENERAUX DE LA COLLECTIVITE	1 930 000,00
020	Administration générale de la collectivité	1 595 000,00
022	Administration générale de l'Etat	50 000,00
026	Aménagement des cimetières	285 000,00
FONCTION 1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	917 118,00
112	Police municipale	
113	Pompiers, incendies et secours	847 118,00
114	Autres services de protection civile	70 000,00
FONCTION 2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2 020 000,00
213	Ecoles maternelles et primaires	1 600 000,00
251	Restaurants scolaires	420 000,00
FONCTION 3	CULTURE	2 106 000,00

321	Bibliothèque	50 000,00
322	Musées	1 600 000,00
324	Patrimoine culturel	
33	Action culturelle	456 000,00
FONCTION 4	SPORT ET JEUNESSE	606 500,00
411	Salle de sports, gymnases	462 000,00
412	Stades	20 000,00
413	Piscines	124 000,00
FONCTION 5	INTERVENTIONS SOCIALES	649 500,00
523	Interventions sociales CDV / CUCS / PLIE	400 000,00
524	Autrs interventions	249 500,00
FONCTION 6	FAMILLE	270 000,00
64	Crèches et garderies	270 000,00
FONCTION 7	LOGEMENT	345 000,00
70	Services communs	345 000,00
FONCTION 8	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	9 279 989,94
811	Eau et assainissement (eaux pluviales)	4 086 379,56
814	Eclairage public	505 889
822	Voirie communale et routes	1 808 893,00
823	Espaces verts urbains	150 000,00
824	Autres opérations d'aménagement urbain	1 193 828,38
833	Préservation du milieu naturel	1 535 000,00

Les opérations liées à la modernisation du patrimoine sont inscrites à hauteur de 6 239 728, € et concernent essentiellement des travaux de rénovation de la voie publique, de l'éclairage public, des trottoirs, des feux tricolores, des écoles, des crèches mais également des travaux de rénovation des bâtiments publics. Ces travaux ne dépassent pas l'exercice budgétaire concerné.

Rentrent également dans cette catégorie les achats annuels d'équipement nécessaires au bon fonctionnement des services, comme les achats de logiciels et de micro ordinateurs, de matériels pour effectuer les travaux en régie ou de matériels plus lourds (véhicules utilitaires, machines d'entretien...).

La ville d'Ajaccio poursuit par ailleurs le développement de ses projets structurants. Les opérations individualisées sont à la fois la poursuite d'opérations engagées, mais également le démarrage de nouvelles opérations. S'agissant comme indiqué précédemment d'une programmation pluriannuelle, elle s'étale sur plusieurs exercices budgétaires.

Leur montant prévisionnel s'élève à 11 884 379 €.

2009 est l'exercice du démarrage de la réalisation des opérations dans le cadre de l'ANRU.

Le dossier du programme national de rénovation urbaine de la ZUS CANNES-SALINES a été présenté devant les partenaires de l'ANRU lors du comité d'engagement qui s'est tenu le 31/01/2008. La signature de la convention qui permet désormais la mise en œuvre du programme a été signée pour une durée couvrant la période de 2009 à 2013.

Les études prévues dans la convention sont soit, achevées soit, en cours de réalisation et notamment l'étude pré opérationnelle pour la mise en place d'une opération programmée d'Amélioration de l'Habitat Copropriétés Dégradées qui permettra de proposer pour l'année 2010 la signature d'une convention avec les partenaires concernés, à l'image de l'OPAH centre ville qui est en cours.

Par ailleurs, un dispositif d'évaluation du projet sera mis en place dès cette année. Il permettra de mesurer sur les quartiers les effets de la réalisation du programme au travers d'indicateurs qui seront recueillis chaque année jusqu'à l'achèvement complet des opérations.

Ecole Candia : AP n° 08ECOL01 = 7,7 M. D'€

- Montant CP 2009 = 1 M. d'€
- Dans le cadre de l'ANRU cette construction d'école dans le quartier des Salines visera à la résorption des écoles à structure métallique. Il faut noter que cette consultation a été ponctuée d'infructuosité sur le lot VDR et gros oeuvre.

- Le démarrage des travaux doit impérativement être effectif avant le mois d'avril 2009 sinon les subventions seront caduques
- Le permis de construire a été délivré dernier trimestre 2008.
- Durée prévisionnelle des travaux : 30 mois.
- Le co-financement de cette opération est acté à hauteur de 5,28 M. d'€

Construction Groupe Scolaire Saint Joseph : AP n° 08ECOL02 = 9 M. d'€

- Montant CP 2009 = 0,150 M. d'€
- Dans le cadre de l'ANRU, cette construction d'une école dans le quartier de Saint Joseph visera à la résorption des écoles à structure métallique. Le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé. Cette opération est une opération ANRU et donc son financement est acté dans ce cadre. Un passage en COREPA est néanmoins obligatoire Consultation MO en cours (concours lancé, analyse des candidatures en cours)
- Date prévisionnelle du choix lauréat maître d'œuvre : juillet 2009
- Date prévisionnelle démarrage études MO : septembre 2009
- Date prévisionnelle démarrage travaux : septembre 2010
- Le co-financement de cette opération est acté à hauteur de 5,72 M. d'€

Jardins familiaux : AP n° 09CIM01 = 0,79 M. d'€

- Montant CP 2009 = 0,070 M. d'€
- Dans le cadre de l'ANRU ces jardins seront aménagés dans le quartier des Salines
- Le démarrage des travaux doit impérativement être effectif avant le mois d'avril 2009 sinon les subventions seront caduques
- Démarrage prévisionnel des travaux : mai 2009 - durée 6 mois
- Le co-financement de cette opération est acté à hauteur de 0,664 M. d'€

En 2009 les études complémentaires seront achevées pour d'autres opérations, notamment les premiers chantiers afférents à :

Cimetière Saint Antoine : AP n° 09CIM01 = 0,5 M. D'€

- Montant CP 2009 = 0,250 M. d'€
- Démarrage prévisionnel des travaux : septembre 2009 durée 6 mois
- Le co-financement de cette opération est acté à hauteur de 0,347 M. d'€

La ville soucieuse, de ne pas subir à nouveau des dégradations liés aux intempéries, met également l'accent sur :

Exutoire Sainte Lucie : AP n° 08EAU01 = 3 M. d'€

- Montant CP 2009 = 2 M. d'€
- Démarrage des travaux : avril 2008, durée prévisionnelle des travaux : 24 mois
- Le co-financement de cette opération est acté à hauteur de 2,56 M. d'€

Bassin de rétention Madonuccia. : AP n° 08EAU02 = 1,14 M. d'€

- Montant CP 2009 = 1,14 M. d'€
- Après celui de Bodiccione, cet équipement est le second qui réglera les eaux pluviales sur le bassin versant de la Madonuccia ; il se différencie du précédent en étant un aménagement d'un espace vert urbain faisant office de bassin de rétention.
- Les travaux de génie civil ont débuté en septembre 2008 et devraient s'achever avant l'été 2009, les plantations suivront.
- Fin prévisionnelle des travaux : septembre 2009
- Le co-financement de cette opération est acté à hauteur de 1,19 M. d'€

Exutoire d'eaux pluviales centre ville : AP n° 08EAU03 = 3,8 M. d'€

- Montant CP 2009 = 0,3 M. d'€
- Il s'agit d'une opération de réduction des risques d'inondation dans le centre ville d'Ajaccio. L'opération prévoit la collecte des eaux pluviales (ruissellement urbain) entre l'hôtel de Ville et la place Abbatucci, son traitement et son évacuation en mer par le biais de 3 exutoires. Cette opération est étroitement liée à l'opération de réalisation d'un parc de stationnement souterrain square César Campinchi.

- Démarrage prévisionnel des travaux : octobre 2009
- Durée prévisionnelle des travaux : 24 mois
- Le co-financement de cette opération est acté à hauteur de 2,8 M. d'€

Opération Grand Site de la Parata : AP n° 08ENV01 : 4,2 M. d'€

- Montant CP 2009 = 1,4 M. d'€
- Cette opération sera l'événement marquant environnemental de l'exercice 2009.
- Démarrage prévisionnel des travaux : avril 2009 ; Durée prévisionnelle des travaux : 18 mois
- Les marchés liés à cette opération ont été attribués en conseil municipal en décembre dernier.
- Le co-financement de cette opération est acté à hauteur de 3,16 M. d'€

Une place importante est toujours réservée à la culture :

2^{ème} tranche Musée Fesch

- L'opération de restructuration et de climatisation du musée Fesch a débuté en février 2008 et devra se terminer avant le mois de juin 2009 (crédits FEDER). Il s'agit de la première tranche de travaux
- Une proposition d'inscription budgétaire pour 1,5 M. d'€ pour la 2^{ème} tranche est actée, des discussions sont en cours avec les principaux partenaires sur son financement. La Fin prévisionnelle des travaux 2^{ème} tranche : novembre 2009
- Il a été également envisagé une troisième tranche financière (extérieur du musée et cours) pour environ 2,5 M. D'€

Centre culturel du diamant

- Montant des travaux : 3,8 M. d'€ HT
- Fin prévisionnelle des travaux : novembre 2009
- Depuis la fermeture du Théâtre Kalliste, la programmation de spectacle vivant est organisée « Hors les murs » en utilisant les espaces disponibles (Aghja, CCAS, Locu Teatrale, église anglicane) ou en louant l'auditorium du Palais des congrès. L'ouverture de la salle de l'espace Diamant prévue en novembre 2009 va remédier à cette situation contraignante et coûteuse et permettre de réaliser la saison dans un lieu unique, situé au cœur de la ville et bénéficiant d'un espace scénique équipé et performant.

Des opérations techniques dans le domaine de l'informatique

- La finalisation du réseau informatique
- La fin du déploiement de la téléphonie, environ 300 postes sur 30 sites
- La mise en place du plan de reprise d'activités informatiques avec une virtualisation des applications critiques
- L'informatisation de la billetterie des spectacles culturels, du service des cimetières
- La création d'un portail famille (vitrine Internet du guichet unique) avec paiement en ligne
- La poursuite de la rénovation de l'Intranet

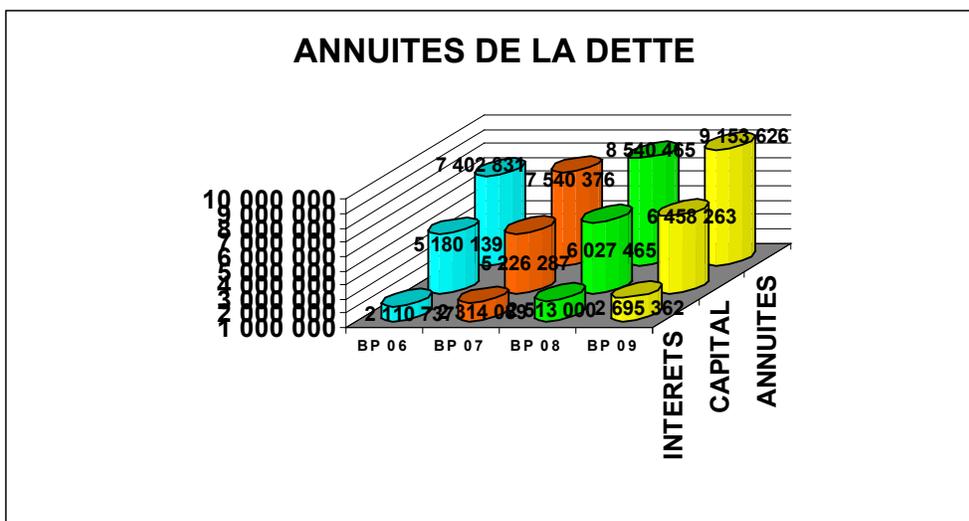
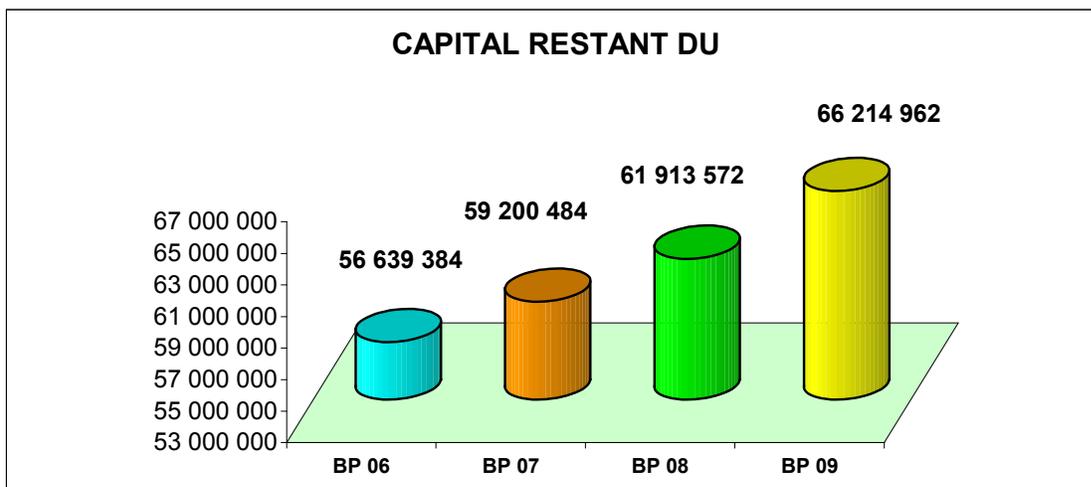
1.1.2. Remboursement du capital

Pour 2009, la prévision de remboursement du capital des emprunts s'élève à 6 458 263 € (ville + emprunts globalisés CAPA : 102 176€) et est comptabilisé au chapitre 16.

Le capital dû par la ville d'Ajaccio, au 1^{er} janvier 2009, s'élève à 66 214 961 €, soit une augmentation de 4 301 389 par rapport à 2008.

L'annuité de la dette s'élève à 9 153 625 €.

DATE	CAPITAL DU	ANNUITES	CAPITAL	INTERETS
BP 06	56 639 384,42	7 290 876,05	5 180 138,76	2 110 737,29
BP 07	59 200 483,55	7 540 375,85	5 226 286,80	2 314 089,05
BP 08	61 913 572,32	8 540 465,46	6 027 465,08	2 513 000,38
BP 09	66 214 961,94	9 153 625,54	6 458 263,36	2 695 362,18



1.2. Les dépenses d'investissement d'ordre

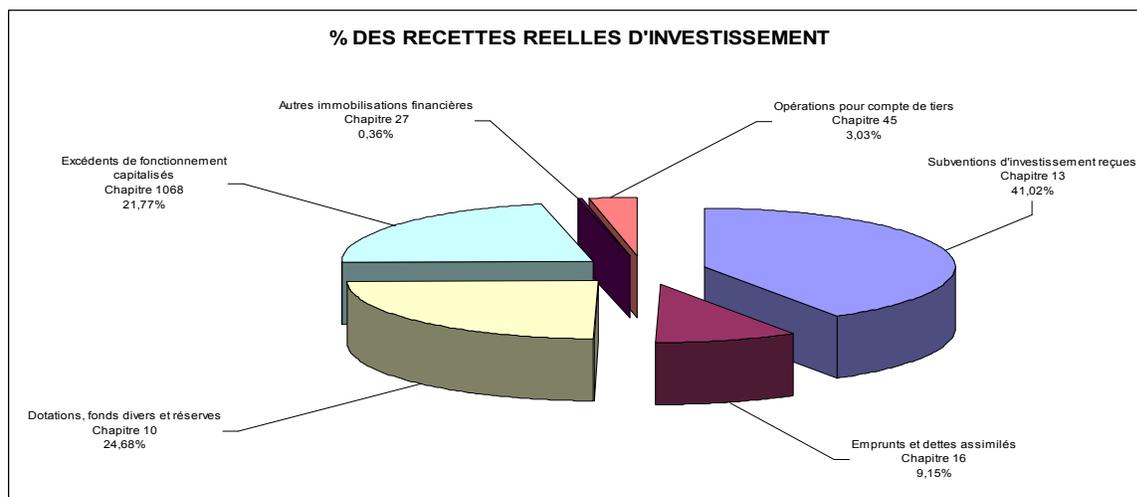
Le tableau suivant reprend les différentes opérations d'ordre de la section d'investissement en dépenses. Chaque écriture trouve sa contrepartie en recettes de fonctionnement d'ordre.

(L'imputation de cette contrepartie est mentionnée dans la dernière colonne)

CHAPITRE-NATURE	BUDGET PROPOSE	COMPTE EN CONTREPARTIE
040-TRAVAUX EN REGIE	850 000	042
TOTAL	850 000	

2. LES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre/libellés		BUDGET 2008	CA 2008	Restes à Réaliser 2008	BP 2009
13	Subventions d'investissement reçues	29 389 026	10 144 958	7 729 964	11 658 627
16	Emprunts et dettes assimilés	16 961 611	10 324 358	4 980 806	2 600 000
10	Dotations,Fonds Divers et réserves	3 604 994	3 350 016		7 040 254
1068	Excédents de Fonctionnement capitalisés	2 957 258	2 957 258		6 162 127
27	Autres immobilisations Financières	134 263	134 231		102 176
45	Opérations pour compte de tiers	570 343	113 715	66 702	860 000
Totaux		53 617 497	27 024 539	12 777 473	28 423 184



2.1. Les recettes réelles d'investissement :

Les recettes réelles d'investissement sont attendues pour 22 261 057 € (hors restes à réaliser) déduction faite du compte 1068 (6 162 127 €) et sont complétées par l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement pour 2 008 118 € ainsi que par des recettes d'ordre pour 2 023 197 €.

Elles assurent le financement des dépenses d'investissement et se décomposent ainsi :

2.1.1. les ressources définitives (10-13- 27-45)

➤ L'épargne brute et l'épargne disponible

L'épargne brute de l'exercice résulte de la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle mesure la capacité d'autofinancement de la ville et notamment sa capacité à faire face à ses dettes ; elle couvre en partie l'annuité en capital de la dette.

Elle s'élève, pour l'exercice, à 3 181 315 €.

En retrait par rapport à l'exercice précédent, elle contraint la collectivité à mobiliser une partie de ses ressources propres d'investissement pour faire face au remboursement en capital de sa dette.

➤ Les subventions d'équipement

Destinées à financer les opérations figurant au programme d'investissement 2009, les subventions d'équipement sont inscrites pour un montant global de 11 658 627 €.

Ces subventions proviennent de divers partenaires financiers, l'État, le PEI, la Région, le Conseil général, l'ANRU...

Le niveau de notre capacité à investir dépend en grande partie des financements apportés par nos cofinanciers. On peut noter que ces financements représentent cette année 40% de l'ensemble de nos recettes.

Article	Partenaires institutionnels	Montants BP 2009	Restes à Réaliser
1321	subventions d'équipement Etat, établissements nationaux & PEI	4 814 297	3 036 816
1322	subventions d'équipement régions CTC	3 084 368	2 309 880
1323	subventions d'équipement départements conseil général	2 136 186	1 624 822
1327	subventions d'équipement budget communautaire et fonds européens	761 985	342 099
1328	autres subventions d'équipement autres et divers	113 360	416 346
1332	fonds affectés à l'équipement transférables amendes de police	748 431	

➤ **Les autres recettes définitives**

Le projet de budget 2009 comporte d'autres recettes pour les montants suivants :

NATURE	BP2009
10- DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	
1022-FCTVA	6 755 553
10223-TLE	284 700
1068-Excédent de fonctionnement capitalises	6 162 127
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
27635-autres créances sur groupement de collectivités.	102 176
45-OPERATIONS COMPTE DE TIERS	860 000
TOTAL GENERAL	14 164 557

Le budget 2009 bénéficiera du plan de relance ordonné par l'Etat permettant notamment de percevoir, sur l'exercice 2009, le versement du cumul du FCTVA des années 2007 et 2008. A cet effet une convention portant engagement de la ville pour la réalisation d'un montant de dépenses d'investissement à hauteur de 19 425 222 € est à signer avec l'Etat avant le 15 avril 2009.

2.1.2 Les emprunts nouveaux (chapitre 16)

Afin de financer le programme d'investissement 2009, et en complément des subventions d'équipement et des autres recettes, la ville inscrit, au titre des emprunts nouveaux du budget primitif 2009, un montant de 2 600 000 €. Une telle prévision d'emprunts permet de préserver les équilibres financiers de la ville avec un niveau d'encours maîtrisé tout en maintenant un niveau d'investissement important.

2.2. Les recettes d'investissement : opérations d'ordre

Le tableau suivant reprend les différentes opérations d'ordre de la section d'investissement en recettes. Chaque écriture trouve sa contrepartie en dépenses de fonctionnement d'ordre. (L'imputation de cette contrepartie est mentionnée dans la dernière colonne)

CHAPITRE-NATURE	BUDGET PROPOSE	COMPTE EN CONTREPARTIE
O21-virement de la section de fonctionnement	2 008 118	023
040-dotations aux amortissements	2 023 197	042
TOTAL	4 031 315	

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS BP 2009 (hors R à R et reports)

Dépenses d'équipement :	18 124 107 €
Travaux pour compte de tiers	860 000 €
	18 984 107 €

Couvertes par :

Autofinancement prévisionnel	3 181 315 €
Subventions	11 658 627€
Participations	7 040 253 €
Solde opérations financières	102 176 €
Recettes travaux tiers	860 000 €

Remboursement Capital de la dette	6 458 265
-----------------------------------	-----------

Besoin de financement	2 600 000€
-----------------------	------------

Couvert par :

Emprunts	2 600 000€
----------	------------

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL
ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,
et après en avoir délibéré,

Vu, la Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
Vu, la Loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la Loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu, la Loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, spécialement les articles L2321.2 et L2312.3,
Vu, les décrets n° 96.522 et 96.523 du 13 juin 1996 pris pour l'application des articles L2312.3 et L2321.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 09/03/2009,
Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 Mars 2009,

Sur exposé qui précède,

ADOPTE
Par 35 voix pour
et 3 voix contre
(Mme Fenocchi, MM Marcangeli, Laudato)

Le budget primitif, exercice 2009 qui se présente ainsi que suit :

SECTION	RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT		
OPERATIONS REELLES	28 423 184,28	25 442 372,94
RESTES A REALISER	12 777 473,64	9 511 379,23
DEFICIT D'INVEST		9 428 221,70
OPERATION D'ORDRE	4 031 315,95	850 000,00
TOTAL	45 231 973,87	45 231 973,87
FONCTIONNEMENT		
OPERATIONS REELLES	82 136 566,30	79 134 202,30
RESTES A REALISER	413 621,02	269 370,06
OPERATIONS D'ORDRE	850 000,00	4 031 315,95
RESULTAT REPORTE	24 700,99	
TOTAL	83 434 888,31	83 434 888,91
TOTAL GENERAL	128 666 862,18	128 666 862,18

Dépenses de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
16	Dettes et emprunts	6 458 265.00			
20	Immobilisations incorporelles	1 491 749.38	35	3	
204	Subv. d'équipement versées	345 000.00	35	3	
21	Immobilisations corporelles	1 743 079.00	35	3	
23	Immobilisations en cours	14 544 279.56	35	3	
4541	Travaux pour tiers (d'office)	350 000.00	35	3	
4581	Travaux pour tiers (sous mandat)	510 000.00	35	3	
040	Opérations de transferts d'ordre	850 000.00	35	3	
Total des dépenses d'investissement		26 292 372.94			

Recettes de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
10	Dotations fonds et réserves (hors 1068)	7 040 253.99	35	3	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	6 162 127.29	35	3	
13	Subv. d'investissement reçues	11 658 627.00	35	3	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 600 000.00			
27	Autres immobilisations financières	102 176.00	35	3	
4541	Travaux pour tiers (d'office)	350 000.00	35	3	
4581	Travaux pour tiers (sous mandat)	510 000.00	35	3	
021	Virement de la section fonctionnement	2 008 118.33	35	3	
040	Opérations de transferts d'ordre	2 023 197.62	35	3	
Total des recettes d'investissement		32 454 500.23			

Dépenses de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	15 451 535.30	35	3	
012	Charges de personnel et assimilés	50 720 000.00	35	3	
65	Autres charges de gestion courante	8 610 848.00	35	3	
66	Charges financières	3 477 319.00	35	3	
67	Charges exceptionnelles	874 500.00	35	3	
023	Virement vers la section investissement	2 008 118.33	35	3	
042	Opérations de transferts d'ordre	2 023 197.62	35	3	
Total des dépenses de fonctionnement		83 165 518.25			

Recettes de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
70	Produits des services et du domaine	3 956 800.00	35	3	
73	Impôts et taxes diverses	53 590 023.00	35	3	
74	Dotations, subventions et participations	23 020 710.00	35	3	
75	Autres produits de gestion courante	1 101 128.00	35	3	
013	Atténuation des charges	467 905.30	35	3	
77	Produits exceptionnels	10 000.00	35	3	
042	Opérations de transferts d'ordre	850 000.00	35	3	
Total des recettes de fonctionnement		82 996 566.30			

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
 Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
 (Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI.